

**UNIT 978**  
**Monsieur Albert BLAKE**

Secrétaire Général  
97150 Saint-Martin

**Le Président,**

Saint-Martin, samedi 24 Juillet 2021

Monsieur le Secrétaire Général,

Voilà près d'un mois que le mouvement que vous menez paralyse le fonctionnement de la Collectivité de Saint-Martin.

Ces blocages affectent, avant tout, la population saint-martinoise dans le contexte économique difficile que vous connaissez.

Je le regrette profondément.

Durant ces quatre semaines, j'ai, avec le soutien de mes élus et de mes équipes, toujours privilégié le dialogue, l'écoute et la concertation.

Vous avez, quant à vous, multiplié les entraves, voire à deux reprises les intrusions, privant les agents de leur liberté d'accès à leur lieu de travail et outre-passant vos prérogatives syndicales, notamment en ordonnant le départ d'un fonctionnaire territorial.

Aussi, avant de répondre à votre proposition de reprise du dialogue, je souhaite préciser deux points :

1. Cette reprise du dialogue, que je souhaite tout comme vous, ne saurait avoir lieu dans les conditions de blocage actuelles. En l'état de la situation, les conditions de sécurité et de sérénité d'une telle reprise ne sont pas réunies. Notre séance de négociation ne pourra, dès lors, avoir lieu que lorsque vous aurez libéré l'accès à l'ensemble des sites de la Collectivité, tant pour les agents que pour les administrés.

**Je vous demande, dès lors, de lever, dès ce lundi 26 juillet 2021 à 8h, tout blocage de nos services publics, et en particulier le barrage obstruant illégalement l'accès de la rue menant à l'Hôtel de la Collectivité.**

2. Lundi 19 juillet 2021, lors de la rencontre que nous avons tenue en salle du Conseil territorial, la délégation UNI.T978 et les élus saint-martinois avaient *conjointement* approuvé le fait que la rencontre suivante, en l'occurrence celle du mardi 20 juillet 2021 censée débiter à 9h, se tiendrait en présence de Mme la DGS et de son équipe. Vous aviez alors bel et bien donné votre assentiment pour une délégation élargie à l'administration en cause, ce qui aurait permis aux personnes incriminées de pouvoir s'expliquer, comme cela est naturel et logique dans un Etat de droit.

Je tiens donc à rappeler ces faits, dans la mesure où vous avez *a posteriori* affirmé, notamment dans votre compte-rendu unilatéral, qu'un tel accord n'avait jamais eu lieu, quittant ainsi à nouveau la table des négociations, mardi 20 juillet 2021 à 10 h 30, soit au bout de seulement 7 minutes de présence.

Si je demeure attaché au consensus avant tout, et accepte votre proposition de reprise du dialogue, je tiens donc à réaffirmer ma position : je ne tiendrai aucune réunion de négociation, avec UNI.T978 ou toute autre organisation syndicale, sans la présence de mes techniciens.

Celle-ci est en effet nécessaire pour pouvoir avancer sur les véritables points techniques que vous soulevez et qui relèvent de vos prérogatives syndicales.

Nous sommes donc prêts, élus et techniciens, à travailler, négocier et programmer avec vous, tout sujet ayant trait aux conditions de travail et aux droits des agents de la Collectivité.

**Aussi, je vous propose, une fois l'accès de l'ensemble des sites de la Collectivité rendu possible, de nous rencontrer, ce lundi 26 juillet 2021 à 9h en salle du Conseil territorial, pour débattre des sujets qui relèvent de vos attributions.**

Je reste en effet toujours à votre disposition pour un dialogue social respectueux, exigeant et rationnel.

L'intérêt de nos agents (et plus globalement celui de notre Territoire) justifie une sortie de crise rapide. J'espère donc, tout comme vous, aboutir à une issue favorable dans les jours à venir.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, M. le Secrétaire général, l'assurance de ma respectueuse considération.

Daniel GIBBS  
Président  
Collectivité de Saint-Martin